

ÉDITOS



Le quartier Belleville-Saint-Maur se transforme grâce à la mobilisation de ses habitants, du Conseil de Quartier et des acteurs locaux.

Du fait de sa caractéristique de quartier populaire, il est pour nous une priorité et bénéficie à ce titre d'un bonus financier de 1,5M€, ce qui porte l'enveloppe dédiée à 7M€ contre 5,5M€ pour les autres quartiers de l'arrondissement. Il est par ailleurs le plus dense et le plus minéral de Paris. Ces caractéristiques nous poussent à proposer un espace public de qualité.

Aussi, nous n'avons pas attendu le lancement de cette démarche pour mettre l'accent sur l'entretien et l'apaisement de votre quartier, en démontrent par exemple, la réfection de nombreux trottoirs, la plantation d'arbres rue de Vaucoleurs en 2019, ou encore la piétonnisation de la rue de la Présentation qui est désormais une « Rue aux écoles » exemplaire où les familles et les enfants sont heureux de se retrouver.

La forte participation à cette concertation montre à quel point la végétalisation et l'apaisement de l'espace public sont au cœur des préoccupations des Parisiennes et des Parisiens, dans un contexte où le défi que représente le dérèglement climatique nous conduit à transformer nos quartiers pour l'avenir. Vos propositions s'inscrivent ainsi dans la continuité du projet de mandature que nous portons et défendons.

Aujourd'hui, grâce au travail remarquable des services techniques de la Ville de Paris, les premiers chantiers ont démarré. Avec mes adjoints Luc Lebon et Florent Hubert, chargés respectivement de l'espace public et de la végétalisation, nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner ces transformations et améliorer durablement votre cadre de vie en vous offrant un espace public plus agréable.

François Vauglin

Maire du 11^e arrondissement



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche **Embellir votre quartier**. Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent d'amélioration du cadre de vie

quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat.

En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, **végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur** sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite **reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures** pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, **mettre en accessibilité les quartiers** et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

À travers ses adjoints impliqués, **Emmanuel Grégoire**, 1^{er} adjoint en charge notamment de l'urbanisme, **David Belliard**, en charge des mobilités et de la transformation de l'espace public, **Lamia El Aaraje**, en charge du handicap et de l'accessibilité et **Christophe Najdovski**, en charge de la végétalisation, la Ville se mobilise pleinement aux côtés de vos élus d'arrondissement.

Création d'une « trame verte » arborée et végétalisée, création de rues aux enfants, reconfiguration du plan de circulation et itinéraire cyclable... Je suis heureux, avec François Vauglin et son équipe de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Belleville-Saint-Maur.

Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de toutes les questions relatives à la construction publique, au suivi des chantiers et à la coordination des travaux dans l'espace public

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



La concertation en chiffres

- 3 réunions publiques
- 7 ateliers de co-construction
- 723 participants
- 231 idées déposées sur decider.paris
- 1592 votes

Vous serez informés des phases de travaux pour embellir votre quartier.

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

7 M€ d'investissement dans votre quartier

Près de **100** arbres plantés et **10** rues végétalisées

10 à 15 projets d'aménagement dans votre quartier

La végétalisation et l'apaisement des circulations ont été les idées les plus portées.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE-NORD-EST
39 QUAI DE SEINE, PARIS 19^e
TEL: 01 53 38 69 00

Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception : Ville de Paris / Impression : Groupe Chaumel - RCS Nanterre B.442.388.757



VOTRE QUARTIER BELLEVILLE-SAINTE MAUR S'EMBELLIT



Photomontage de l'aménagement de la Place Marek Edelman (Crédits : DVD/DEVE)

Les travaux sont lancés !

Après plusieurs mois de concertation et d'études, les travaux d'aménagement du quartier Belleville-Saint-Maur ont commencé à l'automne 2023.

“ UN PROJET AMBITIEUX POUR EMBELLIR VOTRE QUARTIER ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE. ”

Du 17 février au 14 juin 2022, vous nous avez fait part de nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Vos souhaits d'aménagement ? Renforcer la végétalisation, rendre l'espace aux piétons, encourager les mobilités douces et actives comme la marche et le vélo et apaiser les circulations motorisées.

À l'issue de cette concertation et des études préliminaires, la synthèse des projets retenus a été présentée en réunion publique le 7 février 2023.

Ce document d'information présente les aménagements retenus pour transformer le quartier Belleville-Saint-Maur, conformément à vos attentes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Mairie du 11^e arrondissement où vous serez informés de la tenue de chaque chantier.

LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER BELLEVILLE-SAINT-MAUR



Un quartier aménagé en priorité

Entre 2018 et 2022, environ 2,6M€ ont été investis dans le quartier pour l'apaisement et l'entretien de l'espace public pour améliorer le cadre de vie des habitants. Cela s'est notamment traduit par :

- La transformation de la rue de la Présentation en « Rue aux écoles » piétonnée et végétalisée **A**
- Le réaménagement et la végétalisation de la rue de Vaucouleurs **B**

- La création d'un aménagement cyclable et la végétalisation de l'avenue de la République **C**

- La réfection de nombreux revêtements de chaussées et de trottoirs (rue Saint-Ambroise **D**, rue Louis Bonnet **E**, rue Saint-Maur **F**, rue Jean-Pierre Timbaud **G**, rue Robert Houdin **H**, rue Guillaume Bertrand **I**...)

Plus d'informations sur le site de la Mairie du 11^e : mairie11.paris.fr

À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, électricité, gaz, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera plantée à la place de places de stationnement.



Végétalisation et embellissement de l'espace public

Rue de la Fontaine-au-Roi, rue du Moulin-Joly et Place Marek Edelman **1** :

- Plantation de 21 arbres, création de 4 jardinières.
- Installation d'une fontaine à eau sur la place Marek Edelman.
- Implantation de bancs type Davioud et de nouveaux agrès sportifs.
- Réalisation d'un projet de mémorial en hommage aux victimes et aux héros du Ghetto de Varsovie.

Rue Desargues **2** :

- Plantation de 4 arbres et création d'une jardinière plantée.

Rue Victor Gelez **3** :

- Plantation de 3 arbres et création d'une jardinière plantée.

Création d'une trame verte au sein du quartier :

Outre les projets précités, ce projet de trame verte vise à planter des arbres et créer des jardinières sur les actuelles bandes de stationnement dans les rues Moret **4**, Camille Crespin du Gast **5**, des Bluets **6**, des Nanettes **7**.

D'autres projets pour développer la végétalisation du quartier :

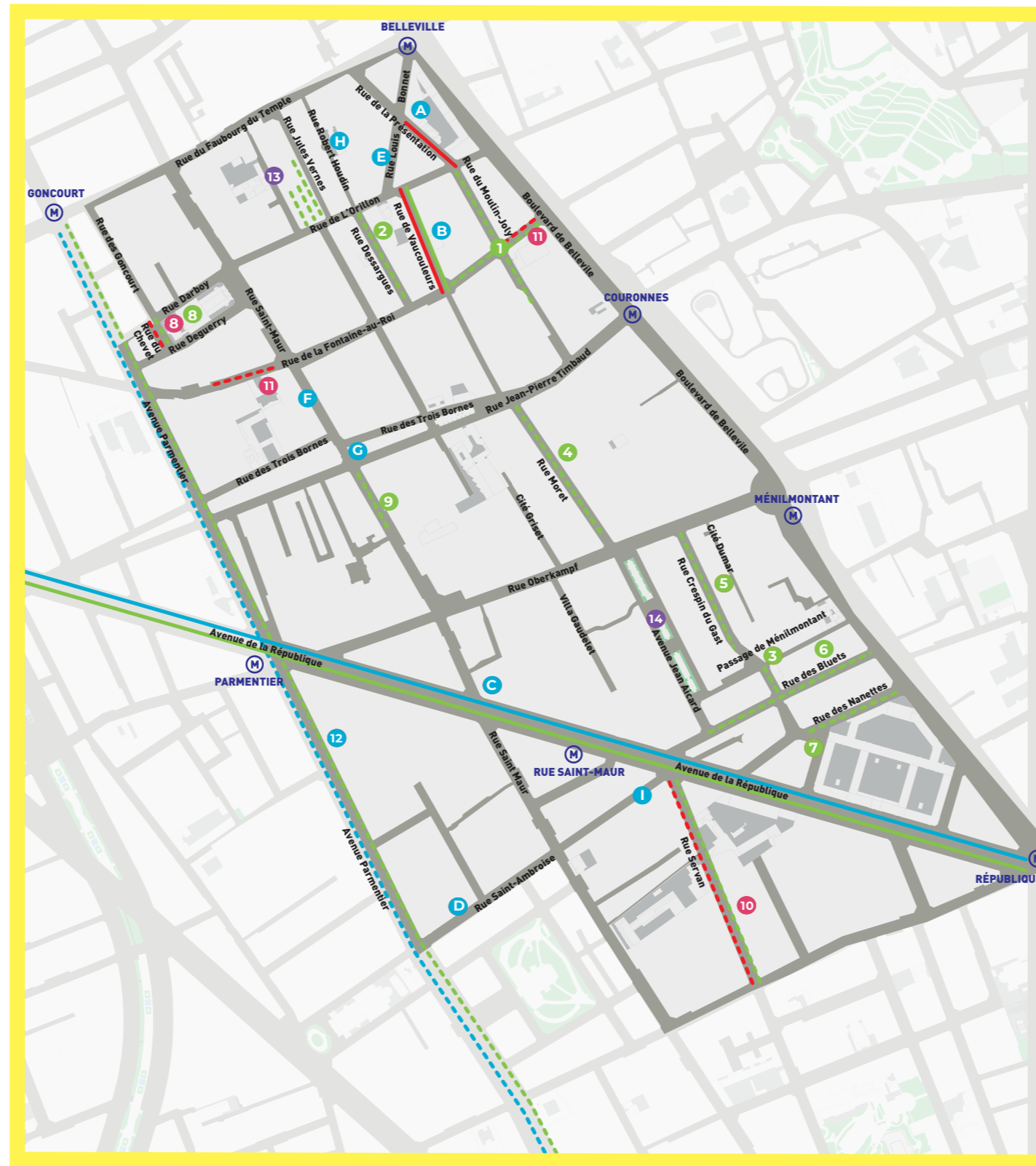
Rue du Chevet **8** :

- Plantation d'arbres et réalisation de jardinières plantées.

Rue Saint-Maur **9** :

- Plantation de quelques arbres isolés aux abords de la rue Jean-Pierre Timbaud.

VÉGÉTALISATION — En projet (pointillés), Réalisé (trait plein)
 AMÉNAGEMENT CYCLABLE — En projet (pointillés), Réalisé (trait plein)
 RUE APAISÉE — En projet (pointillés), Réalisé (trait plein)



Des études techniques sont en cours pour confirmer la faisabilité des projets de plantation et d'aménagement vélo et piéton.



Reconquête piétonne et apaisement de l'espace public

Rue Servan **10** :

Les abords de l'école maternelle Servan seront apaisés et végétalisés grâce à la plantation d'arbres et à la création de jardinières.

Rue de la Fontaine-au-Roi **11** :

Piétonnisation du haut de la rue entre la rue du Moulin Joly et le boulevard de Belleville.

Apaisement des abords du collège Lucie et Raymond Aubrac avec la création d'un plateau piétonnier.

Rue du Chevet **8** :

Aménagement d'une placette végétalisée fermée à la circulation, derrière l'église Saint-Joseph des Nations.

Le nouveau plan de circulation

La Mairie souhaite dans un premier temps réaliser les aménagements prévus qui impliquent des modifications du plan de circulation (rue de la Fontaine-au-Roi). Les études du plan de circulation se poursuivent pour définir un projet cohérent à l'échelle de l'arrondissement et de la Ville.



Photomontage de l'aménagement de la rue de la Fontaine-au-Roi, entre les rues de Vaucouleurs et du Moulin-Joly (Crédits : DVD)



Aménagements cyclables sécurisés et confortables

Avenue Parmentier **12** :

- Un aménagement cyclable provisoire a été livré fin 2023.

- Réalisation d'un aménagement cyclable d'ici 2025 comprenant deux pistes unidirectionnelles de chaque côté de la voie, accompagné de jardinières là où les conditions le permettent.

- Renforcement du nombre d'arceaux à vélos.

- Améliorer la co-visibilité au niveau des traversées piétonnes.

- D'autres projets sont à l'étude : création d'un double-sens cyclable rues Oberkampf et du Chemin Vert (en lien avec les études sur le plan de circulation)



Projets de réaménagement des squares

Square Jules Verne **13 :** Projet lauréat du Budget Participatif, le réaménagement du square Jules Verne est prévu à l'horizon 2025. Il devra répondre aux besoins et attentes des habitants et renforcer cet îlot de fraîcheur. Les études sont actuellement en cours.

Square Georges Sarre (ex-Jean Aicard) **14 :** Cet espace vert a été réaménagé en 2023. Cela fait suite à un projet lauréat du Budget Participatif qui a permis la création de 300 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, d'un nouvel espace de détente surplombé d'une pergola, d'un nouvel espace de jeux de ballons et de boules, et la rénovation d'une aire de jeux.